

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt six, le 27 avril, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Mme Danielle BARRIÈRE..

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : 14 avril 2026

PRÉSENTS : D. BARRIÈRE - JF. BATIER - M. BOISSONNEAU - S. MOURET - M. TRICARD - J. MORIN - JL. CHAUMON - JF. MELLIER - C. GOUDOUD - C. GAUJARD - E. HELIER-TAUTER - C. DEMATHIEU - L. LAFAYE.

ABSENTS EXCUSÉS : L. FRION - D. NICOT (procuration à D.BARRIÈRE).

OBJET : AIDES EXCEPTIONNELLES

8 familles ont déposé un dossier de demande d'aide exceptionnelle.
Les dossiers ont été étudiés avec attention.

Après étude des **8** dossiers, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité :
- d'aider **6** familles pour un total de **1390€**.

Les aides attribuées seront versées directement aux différents créanciers.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 27 avril 2026

Pour le Président et par délégation de signature,

La Vice- Présidente du CCAS,


Danielle BARRIÈRE



D2026CCAS14